

Déclaration individuelle d'intention de participation à un mouvement de grève DPE

Réf : articles L133-1 à L133-10 du code de l'éducation

Tout enseignant du 1^{er} degré public qui participerait à un mouvement de grève sans être préalablement déclaré gréviste encourrait une sanction disciplinaire

Tous les champs ci-dessous sont à renseigner obligatoirement

**Fiche devant être réceptionnée au Rectorat
au plus tard 48 heures avant la date déterminée par le préavis de grève**

-par courriel, de préférence, uniquement depuis votre boîte professionnelle (de type prénom.nom@ac-toulouse.fr), à l'adresse suivante : fabienne.giora@ac-toulouse.fr

-par voie postale : Rectorat de l'académie de TOULOUSE – DPE 5 - 75 rue St Roch – CS 87703 - 31077 Toulouse cedex 4 (**seule la date de réception au rectorat faisant foi**)

Je soussigné(e) : Nom d'usage (En Majuscule) :

Prénom :

Nom de famille :

Lieu (école) d'exercice des fonctions d'enseignement le jour de la grève :

Attention : Pour les enseignants qui ont plusieurs affectations ou les personnels remplaçants indiquer l'école d'exercice des fonctions **le jour de la grève**.

Commune :

Circonscription : (HG.....)

Nature de l'école : maternelle élémentaire primaire

Dénomination précise de l'école :

Numéro d'immatriculation de l'école (RNE en Majuscule) : 031

Pour les enseignants remplaçants, préciser :

Personnel TR (circonscription HG :))

Nom/prénom de l'enseignant remplacé.....

Personnel TR FC :

Ecole d'intervention : (circonscription HG :))

Nom/prénom de l'enseignant remplacé.....

Déclare avoir l'intention de faire grève : **le**
à partir de.....heures.....

A, le.....

SIGNATURE OBLIGATOIRE